

Paris, le 24 avril 2017

ROSP : un dispositif efficace à étendre à tous les médecins

La CSMF, principal artisan de la Rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP), se félicite du bilan globalement positif de ce mécanisme qui a permis la valorisation des bonnes pratiques médicales et l'amélioration de la prise en charge du patient.

Ce résultat est à mettre à l'actif de l'implication professionnelle des médecins et prouve que le dispositif, bénéfique pour la prise en charge des patients, doit être poursuivi et amplifié.

C'est pourquoi la CSMF ne comprend pas les atermoiements et les blocages de la CNAM pour étendre la ROSP à tous les médecins, quelle que soit leur spécialité.

Le développement de la qualité de la prise en charge, et son encouragement par un mécanisme qui a prouvé son efficacité, relèvent d'une responsabilité collective pour le bien des patients, que la CNAM doit assurer vis-à-vis de l'ensemble des médecins. Toute autre attitude est incompréhensible, tant du point de vue médical, que de celui des patients.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président

06 07 86 08 83

jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Shakti Staal

01 43 18 88 17 / 06 77 58 25 08

com@csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales. Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et l'UMESPE-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.